

**MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE  
DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE**  
Procès-verbal « » Copie de résolution « X »  
Paroisse de Saint-Ambroise-de-Kildare

A une session régulière «X», spéciale « », ajournée « »

tenue le 7 juillet 2008 et à laquelle sont présents Monsieur le maire François Desrochers, Messieurs les conseillers Gilles Perreault, Claude Lamontagne, Michel Dupuis, Pierre Sicard et Jocelyn Beauséjour.

Formant quorum sous la présidence du maire François Desrochers

Yvon Ducharme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

\* \* \* \* \*

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

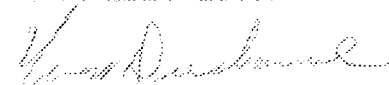
ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

QU'IL SOIT RÉSOLU que la municipalité de St-Ambroise-de-Kildare fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

COPIE CONFORME DONNÉE À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE CE HUITIÈME JOUR DU MOIS DE JUILLET 2008.

  
Yvon Ducharme,  
Sec-trésorier/dir. général